

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

Conseil Communautaire

du 6 mai 2019 à 19h00 - IUT à Saint-Dié-des-Vosges

ORDRE DU JOUR

a. Appel nominal

Article L 2121 – 17 du C.G.C.T.

b. Désignation du Secrétaire de Séance

Article L. 2121 – 15 du C.G.C.T.

Sommaire :

Présentation par le cabinet ESPELLA du diagnostic de l'étude de transfert eau, assainissement et eaux pluviales.

Points d'information.

1. Approbation du compte rendu du conseil communautaire de la séance du 26 mars 2019.
2. Appel à Manifestation d'Intérêt 2019 pour les structures d'accompagnement à la création/reprise d'entreprises.
3. Modification du Plan Local d'Urbanisme de Corcieux par déclaration de projet.
4. Participation au fonctionnement de la Navette des Crêtes pour 2019.
5. Délibération de principe sur les modalités de gestion des compétences eau, assainissement et eaux pluviales.
6. Convention de partenariat avec le centre socioculturel de la Fave.
7. Convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et l'Association le Lançois.
8. Acquisitions d'actions du toit Vosgien.
9. Bilan d'activités 2018 du réseau de Lecture Publique.
10. Avenant de désamiantage pour la réalisation du Pôle culturel et touristique intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges.
11. Convention avec la SCALEN pour l'année 2019.
12. Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

13. Modification de la définition de l'intérêt communautaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.
14. Acte d'apport de biens immobiliers dépendants de la ZAC de Mardichamp.
15. Avenant n°5 au contrat de Délégation de Service Public du Transport Urbain.
16. Communication des décisions prises par le Président et le Bureau communautaire.